

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation : 07/04/2025

Membres en exercice : 18

**Présents :**

**Mesdames :** Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Chloé ANDRO, Claudie SIMON, Christelle GUEZENGAR, Armelle RONARC'H, Jacqueline JAFFRY, Christine LE GOFF LE PESQUE

**Messieurs :** Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, Thierry ARNOULT, Patrick PERENNOU

**Absents excusés :** Alexandra MAZEAS (pouvoir à Nelly VIVIEN)

**Secrétaire de séance : Michèle BUREL**

\*\*\*\*\*

**Objet : Délibération n°2025-0015 – Amortissements pour 2025**

Madame VIVIEN, adjointe en charge des finances, présente ce dossier.

Il convient d'amortir et d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire ces écritures au Budget Primitif 2025.

- 1) Les fonds de concours SDIS pour la construction du centre de secours CDIS  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **20 342,53 €**
- 2) Les fonds de concours SDEF pour des travaux d'éclairage public  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **4 543,45 €**
- 3) Les fonds de concours CCHPB pour l'assainissement  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **26 090,92 €**  
Il faut noter que ce montant inclus une annuité entière de l'amortissement du fonds de concours de l'assainissement rue de la mer alors qu'il ne sera versé que prorata temporis
- 4) Les fonds de concours CCHPB pour la construction du pôle nautique  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **31 439,47 €**
- 5) Les fonds de concours CCHPB pour la compétence voirie  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **9 377,46 €**
- 6) Les fonds de concours SDEF pour travaux sur réseaux  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **6 283,02 €**
- 7) Amortissements sur travaux sur immeubles de rapports  
Le montant des amortissements pour 2025 s'élève à : **2 553,38 €**

**Soit un total d'amortissements pour 2025 de : 100 630,23 €**

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,**

**- AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire ces sommes au budget 2025

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 14 avril 2025  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Michèle BUREL



Visa de la préfecture : .....

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du .....

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication